

PROCESSUS DE CERTIFICATION DES OFFICIEL·LES CANADIEN·NES



01	CC	Publication des lignes directrices sur les exigences minimales pour devenir juge certifié·e au Canada
02	OPTS	Décident s'ils exigeront des critères supplémentaires pour devenir juge dans leur province
03	CC	Organiser et animer la formation des formateur·trice·s
04	CC	Assure la distribution d'outils et de ressources aux provinces : méthodologie, vidéos, examens, présentations, etc.
05	OPTS	Organiser une ou plusieurs formations provinciales pour les juges*
06	OPTS	Organiser des heures d'observation/de mentorat pour les nouveaux juges **
07	OPTS	Partager les examens avec les juges formés
08	Candidat	Complète les examens pour les catégories qu'ils souhaitent juger
09	Candidat	S'inscrire sur SportLomo et fournis les documents nécessaires pour répondre aux exigences provinciales (qui correspondront au minimum aux exigences nationales)
10	OPTS	Valider les documents du candidat sur SportLomo et s'assurer qu'ils répondent aux exigences provinciales.
11	CC	Publier le nom du candidat sur la liste des juges certifiés canadiens sur le site Web de Cheer Canada.
12	CC	Tenir une liste de tous les juges certifiés, incluant leur(s) catégorie(s) de certification, leur province de résidence, etc., qui peut être mise à la disposition des OPTS.

* possibilité d'engager un formateur de Cheer Canada pour offrir une formation dans votre province

** possibilité pour les candidats de compléter leurs heures de mentorat hors province moyennant des frais